

Parents : régularisation des absences élèves

Toute absence doit être signalée par un responsable légal le plus rapidement possible au service de la vie scolaire au 0262 38 29 80.

Attention, une absence signalée par téléphone n'est pas justifiée.

Au retour d'une absence, les parents doivent avoir justifié celle-ci sur PRONOTE selon la démarche suivante :

- Accéder à son espace PRONOTE parents en se connectant à **son compte Educonnect**

The screenshot shows the EduConnect login interface for a legal representative. On the left, a box titled "Le compte ÉduConnect peut donner accès :" lists permissions: access to online procedures (like application forms and bursary requests), the digital workspace (ENT), and the school record. The main area is titled "Représentant légal" and "Je me connecte avec mon compte ÉduConnect". It features two input fields: "Identifiant" (with a red box and arrow pointing to it, containing the placeholder "Identifiant au format p.nomXX") and "Mot de passe" (with a red box and arrow pointing to it). There are links for "Identifiant oublié?" and "Mot de passe oublié?". A blue "Se connecter" button is below the fields, with a link "Je n'ai pas de compte" underneath. Below this is an "ou" separator and a section for "Je me connecte avec FranceConnect", which includes a "S'identifier avec FranceConnect" button, a link "Qu'est-ce que FranceConnect?", and a paragraph explaining that FranceConnect allows access to various state services.

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

- Cliquer sur accédez à l'ENT dans l'onglet mes services

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Scolarité Services

Accueil **Mes services** Contact

Mes services

- Actualités
- Bourse de lycée
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- Liens utiles
- Accédez à l'ENT**

Message de l'établissement

Bienvenue dans les téléservices de notre établissement.
Campagne de bourse 2019-2020
La démarche de simplification des demandes de bourse scolaire a été initiée à l'automne 2014. Dans ce cadre, la campagne de bourse 2019-2020 est ouverte du 28 mars au 4 Juillet, et il est demandé aux élèves non-boursiers qui souhaitent faire une demande de bourse, d'effectuer IMPÉRATIVEMENT la procédure en ligne. Ce téléservice permet également d'en faciliter l'instruction par le service académique des bourses nationales. Toutefois, la demande papier existe toujours en parallèle. Elle pourra ainsi être utilisée pour les situations particulières, notamment liées à des modifications de situation ou pour les familles qui n'auraient pas de possibilité d'accéder au numérique. Les documents publiés sur le site du ministère permettent de vous accompagner : www.education.gouv.fr/aides-finances-lycée
Le dossier ainsi que les informations de connexion sont aussi présentes à cette adresse: www.education.gouv.fr/aides-finances-lycée

- Cliquer sur Pronote

Accès au portail national Scolarité Services.

Scolarité Services Livret scolaire, orientation, bourse, fiche de renseignements, ...
[cliquer ici pour accéder aux téléservices](#)

ENT d'établissement

[Toutes mes applications ENT](#)

9740045F / Lycée général et technologique
ANTOINE DE SAINT-EXUPERY
20 rue du Lycée
97425 LES AVIRONS
0262 38 09 16
ce.9740045F@ac-reunion.fr

Ouvrir [Métice de rétablissement](#) ou accéder directement :

- Calendrier Événement
- Messagerie Pédagogique
- Pronote**

- Cliquer sur vie scolaire puis sur récapitulatif



- Cliquer sur l'absence à régulariser, vous pouvez :
 - sélectionner un motif
 - laisser éventuellement un commentaire
 - joindre un justificatif (certificat médical,...).



[Tutoriel vidéo pour justifier une absence sur PRONOTE:](#)

<https://vimeopro.com/indexeducation/pronote-pour-les-familles/video/112908276>

En cas de difficulté, il est possible de justifier l'absence sur papier libre. L'élève devra le déposer à la vie scolaire dès son retour dans l'établissement.